FIN DE PROJET

PROGRAMME D'APPUI AU PLAN ET À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION EN HAITI (APREH IV)

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

ACCORD DE FINANCEMENT NON REMBOURSABLE No. 3355/GR – HA
FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)
ÉTATS FINANCIERS

Pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021

PROGRAMME D'APPUI AU PLAN ET À LA	RÉFORME DE L'ÉDUCATION EN HAITI
(APREH IV)	

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

ACCORD DE FINANCEMENT NON REMBOURSABLE No. 3355/GR - HA

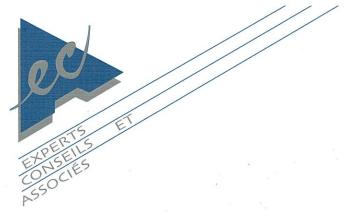
FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

ÉTATS FINANCIERS

Pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

Lettre d'Accompagnement et Résumé	<u>Pages</u>
Description du Programme	1 – 6
Objectifs et Étendue de l'Audit	6 - 10
Résultats de l'Audit	10- 11
États Financiers	
Rapport des Auditeurs Indépendants	12 – 14
États des Flux de Trésorerie	15
États des Investissements Cumulés	16
Notes afférentes aux États Financiers	17 - 27
Annexes $I - II - III$	
Contrôle Interne	
Rapport des Auditeurs Indépendants	28 - 29
Commentaires sur le Contrôle Interne	30 - 31



GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

ACCORD DE FINANCEMENT NON REMBOURSABLE No. 3355/GR – HA FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID) ÉTATS FINANCIERS

Pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021

Le 20 mai 2021

Monsieur Pierre Michel Joassaint Directeur Exécutif Unité Technique d'Exécution (UTE) Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) En ses bureaux

Monsieur Joassaint,

Ce rapport présente les résultats de notre audit des états financiers du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV), Accord de Financement non Remboursable No. 3355/GR — HA, exécuté par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui sont composés de: l'État des Fonds Reçus et des Décaissements Effectués pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021, l'État des Investissements Cumulés au 31 mars 2021, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables importantes et tous autres renseignements explicatifs du programme. La Direction de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du MEF, est responsable de ces états financiers.

I. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Selon l'Accord de Financement non Remboursable No 3355/GR – HA, signé le 20 février 2015, entre la Banque Interaméricaine de Développement (BID), et la République d'Haïti, représentée par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), un don d'un montant de \$ 24 millions a été octroyé au Gouvernement Haïtien dans le cadre du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV).

L'objectif principal du projet est d'appuyer les trois (3) piliers suivants du Plan Opérationnel du Gouvernement Haïtien: (1) l'amélioration de l'accès à l'éducation (éducation préscolaire et fondamentale); (ii) l'amélioration de la qualité de l'éducation (avec une attention spéciale à la lecture, l'écriture et le calcul de base) et (iii) le renforcement institutionnel et des capacités de gouvernance du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Les composantes de l'opération sont énumérées ci-dessous:

Objectifs spécifiques par Composante

Composante 1 - Expansion de l'accès à l'éducation

Cette composante contribue à l'atteinte de l'objectif d'expansion de l'accès à l'éducation. Parmi les activités essentielles qui seront financées, peuvent être citées: (i) remplacement de maximum cinq (5) écoles publiques offrant un accès amélioré à l'éducation gratuite à 4, 100 élèves du préscolaire à la 9ème année, en deux vacations, et (ii) offre d'éducation gratuite à 31, 738 élèves d'écoles non publiques des deux premiers cycles de l'enseignement fondamental, promouvant ainsi l'accès et la rétention.

Sous composante 1.1 : Amélioration de l'accès à une infrastructure de qualité

Le MENFP, via l'UTE construira des écoles en tenant compte des leçons apprises dans le cadre d'opérations antérieures, dont : (i) planification améliorée des sites des écoles ; (ii) utilisation de prototypes d'écoles standardisées et de nouvelles directives et normes pour les écoles; (iii) utilisation de processus internationaux de passation de marchés la construction et la supervision; et (iv) coordination améliorée entre agences du Gouvernement Haïtien. La sélection des projets de construction d'écoles ciblera le remplacement des quatorze (14) structures temporaires restantes construites après le séisme de 2010 (Accord de Financement non Remboursable No 2153/GR-HA). Cependant, au cas où les sites s'avèreraient inadéquats pour la construction d'une véritable école, les critères de sélection utilisés dans le cadre d'opérations antérieures seront appliqués pour la sélection des sites, y compris pour le remplacement d'écoles en mauvais état et pour des écoles dans des communautés ne disposant pas d'écoles publiques dans leur voisinage. Certaines ressources seront également utilisées pour fournir des espaces de bureau temporaires pour le personnel du MENFP pendant la reconstruction du nouvel édifice du MENFP dans le cadre de l'Accord de Financement Non Remboursable No 2863/GR-HA. Tout au plus, cinq (5) écoles seront reconstruites et complètement meublées en utilisant des ressources de la Banque.

Sous composante 1.2 : Ouvrir l'accès à l'éducation gratuite via le Programme d'Exonération de Scolarité

Cette composante contribuera à la subvention du paiement de la scolarité pour des élèves inclus au programme PEQH/MENFP inscrits en 1ère année, entre 2010 et 2012, jusqu'à la fin de leur éducation primaire (de la 1ère à la 6ème année). Le programme PEQH a été introduit en 2007, et paie US \$ 90 par enfant par année scolaire à 1, 140 écoles non publiques, au bénéfice de 262, 818 élèves. Des US \$ 90 par élèves, 77% (environ US \$ 69) sont réservés aux dépenses administratives, y compris les salaires des enseignants, et les 23% restants sont réservés à l'achat de manuels scolaires par les écoles. 31, 738 élèves bénéficieront de cette sous-composante.

Composante 2 - Amélioration de la qualité des services

Cette composante sera centrée sur la formation des maîtres pour l'enseignement primaire, sur l'accès aux services de Développement de la Petite Enfance (DPE) et sur la formation des maîtres et du personnel de la DPE.

Sous composante 2.1 : Formation en service des maîtres

Pour faire face aux problèmes du niveau de formation des maîtres, la composante appuiera le MENFP en (i) fournissant une assistance technique pour la tenue d'un registre national des enseignants monté dans le cadre de l'Accord de Financement non Remboursable No 2643/GR-HA; (ii) élaborant et mettant en place un processus de certification des Institutions existantes de formation d'instituteurs (IFI) pour une formation en service mieux structurée et mieux ciblée des enseignants de l'éducation primaire dans les secteurs public et non public; (iii) formulant puis exécutant un programme de formation de formateurs d'enseignants, y compris les inspecteurs d'écoles; (iv) appuyant la certification, la formation et le développement professionnel des enseignants de l'école fondamentale ; (v) développant et appliquant un programme de mentorat pour accompagner les enseignants après leur formation, et pour les directeurs d'écoles, pour leur permettre d'offrir un leadership dans l'instruction à leurs écoles ; (vi) offrant une assistance technique à la Direction de la Formation et du Perfectionnement (DFP) du MENFP, pour qu'elle puisse efficacement remplir son rôle de régulateur du secteur en charge du développement et de l'application des normes pour les enseignants ; et (vii) évaluant le programme de formation des maîtres.

Sous composante 2.2 : Développement de la Petite Enfance (DPE)

Cette sous composante a pour objectif d'appuyer les efforts du MENFP de fournir des services de qualité dans les écoles, en ligne avec le nouveau programme de DPE. Des ressources du projet seront utilisées pour financer les activités suivantes : (i) développement d'un programme de formation pré-service au DPE ; (ii) élaboration d'un programme de formation ciblant les enseignants des institutions de formation, ainsi que les inspecteurs d'écoles ; (iii) pilotage du nouveau programme de DPE dans cent cinquante (150) salles de classes préscolaires dans des écoles publiques actuellement en construction, ciblant les élèves de quatre (4) à cinq (5) ans, y compris une formation en service pour des enseignants en salle de classe pour qu'ils puissent efficacement enseigner en utilisant le nouveau programme ; (iv) assistance technique au MENFP pour le suivi et l'évaluation du progrès des activités ci-dessus ; et (v) évaluation du nouveau programme de DPE.

Quant aux enfants de moins de quatre (4) ans qui grandissent dans des familles pauvres avec, en majorité, des parents analphabètes et dont les phases de développement sont très limitées, leur manque d'accès à des programmes de DPE de qualité implique un grand désavantage pour leur développement futur. Vu l'existence limitée de programmes publics de DPE, des ressources du projet appuieront le développement et le pilotage d'un programme d'éducation des parents, dans le cadre duquel des agents communautaires formés travailleront initialement avec cent (100) familles sur les méthodes de stimulation et d'interaction avec leurs enfants pour encourager leur développement et leur apprentissage futur.

Composante 3 - Renforcement Institutionnel/Gouvernance

Cette composante fournira une assistance technique au MENFP dans les domaines essentiels suivants: (i) Assistance technique pour la consultation de long terme « incorporée » pour appuyer les directions techniques du MENFP dans la planification et la réalisation d'activités liées à la composante II et à la gestion du Projet. Le 10 septembre 2014, le Ministère de l'Éducation Nationale de la Finlande a signé un Mémorandum d'Entente avec le MENFP confirmant son intérêt à fournir une expertise technique dans les domaines de la formation des maîtres, de la DPE, du développement des curriculums, des examens administrés aux élèves, et du développement de politiques. Il est prévu que le Ministère Finlandais mettra à disposition des conseillers seniors (détachés) pour travailler dans ces domaines. Des ressources du projet couvriront les frais de voyage et de logistique pour les experts finlandais ; et (ii) vu le manque constant d'informations actualisées et fiables sur le secteur de l'éducation, l'Association Internationale pour l'Évaluation des Acquis de l'Éducation (IEA) sera directement recrutée pour : (1) analyser les bases de données existantes sur les résultats obtenus aux examens nationaux pour créer des informations de ligne de base sur les acquis des élèves; (2) créer de nouveaux outils d'évaluation des compétences en lecture, écriture et calcul pour les premières années du fondamental. Spécifiquement, l'IEA aura à charge le développement de nouveaux instruments d'évaluation des compétences en lecture, écriture et calcul, en français comme en créole, en 2^{ème} année, et les compétences en lecture, écriture et mathématiques en 4ème année; (3) piloter et évaluer les instruments d'évaluation; et (4) fournir une assistance technique au MENFP pour les évaluations à venir et pour les institutionnaliser.

Composante 4 - Administration et Supervision du Projet

Cette composante financera: (i) les coûts administratifs de l'Unité de Coordination du Projet (UCP/MENFP) au sein du MENFP, y compris les honoraires du personnel technique et des comptables; (ii) le monitoring et l'évaluation; et (iii) les audits financiers. Pour relever certains défis confrontés dans le cadre d'opérations antérieures impliquant la communication et la coordination entre le MENFP et les unités d'exécution existantes UTE, FAES, le MENFP a demandé que pour cette opération soit créée une UCP/MENFP interne pour diriger le processus global de planification et d'exécution du Projet, spécifiquement les composantes de renforcement institutionnel et d'amélioration de la qualité (Composantes 2 et 3). Le MENFP continuera à s'en remettre à l'UTE pour la construction des écoles (Sous composante 1.1) et à la cellule PEQH pour le programme d'exonération de scolarité (Sous composante 1.2).

MÉCANISMES DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le coût total du programme s'élève à vingt-quatre millions deux cent cinquante mille dollars (\$ 24, 250, 000). Un récapitulatif des coûts ventilés est présenté dans le tableau cidessous:

En milliers de dollars américains

	Sources			
Composante	BID	Local	Total	
Composante1: Expansion de l'accès à l'Éducation	9,115.00	=	9,115.00	
1.1 Amélioration de l'accès à l'infrastructure	5,579.00	=	5,579.00	
1.2 Programme d'exonération de scolarité	3,536.00	-	3,536.00	
Composante 2: Amélioration de la qualité des services	9,064.00	-	9,064.00	
2.1 Formation en service des maîtres	5,614.00	-	5,614.00	
2.2 Programme DPE	3,450.00	-	3,450.00	
Composante 3: Renforcement Institutionnel/Gouvernance	2,597.00	-	2,597.00	
3.1 Renforcement du MENFP	1,597.00	ı	1,597.00	
3.2 Nouveaux outils d'évaluation pour premières années	1,000.00	1	1,000.00	
Composante 4: Administration et Supervision du Projet	2,113.00	250.00	2,363.00	
4.1 Coordination du projet	1,743.00	250.00	1,993.00	
4.2 Révision intermédiaire et finale	120.00	-	120.00	
4.3 Audit	250.00	-	250.00	
Imprévus	1,111.00	-	1,111.00	
Total	24,000.00	250.00	24,250.00	

Le projet restera ouvert aux Accords de Financement additionnels (co-financements) pendant sa phase d'exécution.

EXÉCUTION

Le projet sera exécuté par deux Organismes d'exécution: le MEF, qui agira par l'intermédiaire de l'UTE, et le MENFP, qui agira par l'intermédiaire de l'UCP/MENFP de PEQH. Le MEF, par l'intermédiaire de l'UTE, sera responsable de la construction des écoles (Sous composante 1.1). Le MENFP, par l'intermédiaire de PEQH sera responsable du programme d'exonération de scolarité (Sous composante 1.2) et par l'intermédiaire de l'UCP/MENFP, sera responsable de l'amélioration de la qualité de l'éducation et du renforcement institutionnel (Composantes 2 et 3). L'unité de Passation de Marchés (UPM) du MENFP sera responsable pour la passation de marchés pour toutes les composantes, sauf l'infrastructure. Tous les organismes d'exécution, et ses intermédiaires (l'UCP/MENFP, l'UTE/MEF et PEQH/MENFP), démontreront, à la satisfaction de la Banque, que chacune d'elles remplit les conditions appropriées pour exécuter ses tâches dans le cadre du projet.

La répartition du budget de financement de vingt-quatre millions de dollars de la BID a été modifiée de concert entre la BID et le Ministère des Finances en juin 2017. En effet, une réallocation a été effectuée pour un montant de \$ 6, 300,000, transférés du budget de l'UCP du MENFP au budget du PEQH du MENFP sur la composante 1.2 « Programme d'exonération de scolarité ».

Le 14 septembre 2017, la BID a approuvé une demande de réallocation budgétaire produite par le Ministère de l'Économie et des Finances afin de financer le programme de cantines scolaires. Ainsi, un transfert d'un montant de \$ 4, 200,000 a été effectué à partir des fonds de l'UCP en faveur de PEQH. Cette transaction a pris effet le 24 octobre 2017.

De plus, en date du 18 août 2020, un montant de \$ 1,000, 000 a été prélevé sur le budget de l'UTE/MEF, sur la composante *Amélioration de l'accès à l'infrastructure*, et transféré à la cellule « Pour une éducation de Qualité en Haïti » sur la composante *Programme d'exonération de scolarité*. Ainsi, au 31 mars 2021, l'allocation du budget se présente comme suit, par organisme d'exécution:

	UTE/MEF	UCP/MENFP	PEQH/MENFP	TOTAL
Composante 1. Expansion de l'accès à l'éducation	\$ 4,579,000	\$ -	\$ 14,726,062	\$ 19,305,062
1.1 Amélioration de l'accès à l'infrastructure	4,579,000	-	-	4,579,000
1.2 Programme d'exonération de scolarité	-	-	14,726,062	14,726,062
Composante 2. Amélioration de la qualité des services	-	984,685	-	984,685
2.1 Formation en service des maîtres	-	652,685	-	652,685
2.2 Programme de DPE	-	332,000	-	332,000
Composante 3. Renforcement Institutionnel/Gouvernance	-	2,214,913	-	2,214,913
3.1 Renforcement du MENFP	-	678,551	-	678,551
3.2 Nouveaux outils d'évaluation pour les 1ères années	-	1,536,362	-	1,536,362
Composante 4. Administration et Supervisiondu projet	-	1,185,340	310,000	1,495,340
4.1 Coordination du projet	-	1,125,340	120,000	1,245,340
4.2 Révision intermédiaire	-	-	190,000	190,000
4.3 Audit	-	60,000	-	60,000
TOTAL	<u>\$ 4,579,000</u>	<u>\$ 4,384,938</u>	<u>\$ 15,036,062</u>	<u>\$ 24,000,000</u>

Le présent rapport concerne uniquement les fonds gérés par l'UTE du MEF d'un montant de \$ 4, 579, 000. La date d'expiration des décaissements avait été fixée au 31 décembre 2020 et le présent rapport de fin de projet prend en compte une période de grâce de 3 mois terminant le 31 mars 2021.

Les activités mises en œuvre par l'UCP du MENFP ont pris fin au 30 septembre 2018.

Les fonds gérés par la Cellule PEQH du MENFP ont fait l'objet d'un rapport d'audit séparé au 31 mars 2021.

II. OBJECTIFS ET ÉTENDUE DE L'AUDIT

Notre mandat consistait à réaliser l'audit des états financiers du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV), Accord de Financement non Remboursable No. 3355/GR – HA, exécuté par l'Unité Technique d'Exécution du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), afin d'exprimer une opinion professionnelle sur l'État des Fonds Reçus et des Décaissements Effectués pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021 et l'État des Investissements Cumulés au 31 mars 2021.

L'audit a été effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent : (i) que l'audit soit planifié et réalisé pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'erreurs importantes; (ii) un examen, sur des bases sélectives, des preuves qui appuient les chiffres et les données contenues dans les états financiers ; (iii) une évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'Unité d'Exécution, ainsi qu'à évaluer la présentation générale des états financiers.

Les objectifs spécifiques de l'audit sont les suivants :

- A. Déterminer si les états financiers du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV), Accord de Financement non Remboursable No. 3355/GR HA, exécuté par l'Unité Technique d'Exécution du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), présentent fidèlement, à tous égards importants, l'État des Fonds Reçus et des Décaissements Effectués pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021 et l'État des Investissements Cumulés au 31 mars 2021, conformément aux dispositions de l'Accord de financement et aux principes comptables applicables.
- **B.** Examiner et évaluer le système de contrôle interne afin de bien comprendre les politiques et procédures de contrôle pour déterminer si ces politiques et procédures sont appropriées et ont été appliquées. Cette évaluation comprend, entre autres, les aspects suivants: (i) la capacité institutionnelle de l'organisme concernant les ressources humaines, matérielles et du système d'information; et (ii) le système comptable utilisé, et (iii) les politiques et procédures permettant à l'Unité d'Exécution d'enregistrer, traiter, résumer et publier des données financières conformes aux informations publiées dans chaque compte des états financiers.
- **C.** Fournir des commentaires et observations sur les registres comptables, les systèmes et contrôles qui ont été examinés pendant l'audit.
- **D.** Identifier les déficiences spécifiques et les zones de faiblesses dans les systèmes et contrôles, puis formuler des recommandations pour leur amélioration.
- **E.** Effectuer le suivi des recommandations de l'audit antérieur.

PROCÉDÉS D'AUDIT MIS EN OEUVRE

Nous énumérons ci-après certains des procédés d'audit que nous avons mis en œuvre pour vérifier si les fonds décaissés ont été correctement comptabilisés et utilisés, conformément aux termes et objectifs fixés dans l'Accord de financement ainsi qu'aux Lois et Règlements applicables:

Système et registres comptables

- Nous avons évalué la capacité du système comptable à produire des informations opérationnelles, financières et comptables et à se conformer aux exigences de la Banque et à présenter les rapports financiers par source de fonds et par catégorie budgétaire.
- Nous nous sommes assurés que tous les justificatifs nécessaires, registres et comptes sont maintenus pour toutes les activités et dépenses du Programme et que les paiements ont été enregistrés en temps opportun dans la comptabilité du Programme.
- Nous nous sommes assuré que le système d'archivage comptable du Programme est adéquat et permet une localisation efficace de la documentation relative aux paiements.

Rentrées de fonds

- Nous avons confirmé le total des financements décaissés par la BID durant l'exercice terminé au 31 mars 2021.
- Nous avons concilié les valeurs confirmées avec les registres comptables de l'Unité d'Exécution.
- Nous avons réconcilié le total des financements décaissés avec les mouvements de fonds retracés aux comptes désignés du Programme.

Sorties de fonds

Nous avons mis en œuvre des procédures spécifiques pour la sélection de l'échantillon des transactions choisies. La méthode d'échantillonnage est non statistique et les paramètres utilisés sont la taille de la population, le seuil de signification et le niveau d'erreur acceptable. La base de référence utilisée dans le calcul du seuil de signification est le total des dépenses encourues durant la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021 qui s'élève à \$ 518,473.

Nous avons déterminé un seuil de signification de \$ 10, 369 et un niveau d'erreur acceptable de \$ 6, 222.

Afin de réduire les risques d'échantillonnage, nous avons utilisé un échantillon stratifié de la manière suivante: (i) les éléments de grande valeur par rapport au seuil de signification et les éléments importants, selon des critères qualitatifs, ont été pris isolément et examinés à 100%; ces transactions sont au nombre de 6 et totalisent un montant de \$ 426, 196 (ii) le nombre de transactions testées sur la population restante a été limité à 25 pour un montant de \$ 72, 471 conformément à notre manuel de procédure d'audit.

Ainsi la population des dépenses testées est de \$ 498, 667 soit 96% de la population totale.

- . nous avons vérifié que les paiements sont enregistrés dans la comptabilité du programme et les registres financiers, selon les autorisations appropriées, sur la base de documents justificatifs adéquats, par catégorie d'investissement correspondant au budget de l'accord de don;
- nous avons vérifié que la documentation d'appui relative aux paiements effectués est fiable et adéquate pour supporter les montants relatifs aux investissements ou dépenses de Programme; et qu'elle est maintenue de manière appropriée dans les dossiers du programme;
- nous nous sommes assurés que les procédures d'achat utilisées sont conformes à de bonnes pratiques commerciales qu'elles soient compétitives ou non que des prix raisonnables ont été obtenus, et que des contrôles efficaces ont été mis en place pour garantir la qualité et les quantités reçues;
- nous nous sommes assurés que les biens et travaux acquis dans le cadre du Programme sont adéquatement sauvegardés et qu'un système d'inventaire des biens est en place et régulièrement mis à jour. Pour les contrôles d'utilisation finale nous avons effectué des visites de sites pour nous assurer de l'existence des biens et /ou de leur utilisation;
- . nous nous sommes assurés que les paiements déjà déterminés inéligibles par la Banque n'ont pas été imputés au financement de la BID et n'ont pas été justifiés comme dépenses de programme.

Passation de marchés

- Nous avons vérifié l'efficacité des contrôles dans le processus de passation de marchés et de paiement de biens services (100%) durant la période. La révision du processus de passation de marchés couvre les étapes suivantes: lancement du marché, publication, analyse, attribution, négociation, signature du contrat, demande de Non Objection, exécution et paiement.
- Nous nous sommes assuré que les biens, travaux et services financés ont été acquis, en conformité avec les Politiques et Procédures de Passation de Marchés de la Banque ou autres Procédures acceptables pour la Banque Interaméricaine de Développement (BID).
- Nous avons vérifié que pour tous les paiements effectués, les contrats respectifs étaient prévus au Plan de Passation de Marchés (PPM) et que les paiements prévus au contrat signé ont été réalisés conformément aux dispositions prévues à cet effet.

- Nous nous sommes assurés que le dossier de passation de marchés relatif à un paiement contient la documentation requise qui correspond au type de passation de marchés, conformément aux Politiques de Passation de Marchés de la BID et que l'archivage des dossiers est ordonnée et permet une localisation efficace de la documentation relative au processus.

Généralités

- Nous avons discuté avec les personnes ressources impliquées dans la gestion du Programme afin d'acquérir des connaissances sur les aspects techniques et opérationnels importants.
- Nous avons évalué le système de contrôle budgétaire du Programme et effectué une comparaison des dépenses avec les affectations budgétaires indiquées dans l'accord de financement.
- Nous avons évalué les procédés utilisés aux fins de la préparation des demandes de justification de fonds qui sont présentées à la BID et déterminer si ces procédés donnent lieu à des requêtes de décaissements précises, appropriées et présentées en temps opportun.
- Nous avons révisé les éléments constituant le solde des avances en attente de justification, y compris les montants présentés au niveau des réconciliations des comptes bancaires et les dépenses effectuées non encore soumises à la BID.

III. RÉSULTATS DE L'AUDIT

États financiers

À notre avis, les états financiers du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV), Accord de Financement non Remboursable No. 3355/GR – HA, exécuté par l'Unité d'Exécution du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), présentent fidèlement, à tous égards importants l'État des Fonds Reçus et des Décaissements Effectués pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021 et l'État des Investissements Cumulés au 31 mars 2021, conformément aux dispositions de l'Accord de Financement non Remboursable et aux principales conventions comptables décrites à la note 2.

Contrôle Interne

Nous avons examiné et évalué le contrôle interne mis en place par la Direction de l'UTE dans le cadre de la gestion du Programme APREH IV afin d'apprécier les risques de non contrôle et de déterminer les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, dans le but d'exprimer une opinion sur les états financiers du Programme pour l'exercice terminé au 31 mars 2021 et non sur le contrôle interne.

Notre évaluation du contrôle interne de l'UTE nous a permis de révéler une lacune, qui à notre avis, pourrait constituer une faiblesse pouvant empêcher la Direction de l'UTE d'enregistrer, de traiter, de résumer et de présenter les données financières conformément aux assertions de la Direction figurant aux états financiers. Nous sommes d'avis que le point relatif à la soumission tardive de la dernière requête de justification constitue une faiblesse non importante.

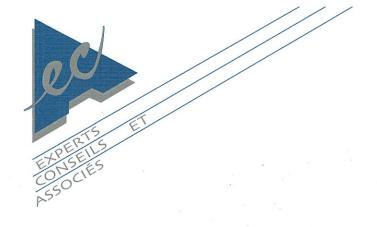
Conformité

Nous n'avons observé aucune situation qui supposerait une non-conformité avec les dispositions financières de l'Accord de Financement Non Remboursable No. 3355/GR -HA de la Banque Interaméricaine de Développement pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021.

Suivi des recommandations de l'exercice antérieur

Aucune recommandation n'a été formulée suite à l'audit de l'exercice précédent.

Expus Consig Consois
Comptables Agréés



GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

ACCORD DE FINANCEMENT NON REMBOURSABLE No. 3355/GR – HA FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID) ÉTATS FINANCIERS

Pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la Direction de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV), Accord de Financement non Remboursable No. 3355/GR – HA, exécuté par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), financé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui comprennent l'État des Fonds Reçus et des Décaissements Effectués pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021, l'État des Investissements Cumulés au 31 mars, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV) pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021, ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées au chapitre V et aux normes générales applicables aux opérations de coopérations techniques non remboursables de l'Accord de Don conclu entre le MEF et la BID, ainsi qu'au Manuel destiné à la préparation des rapports financiers et à la gestion de l'audit externe des opérations financées par la BID.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV) No. 3355/GR – HA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV) No. 3355/GR – HA, de se conformer aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans l'Accord de Don susmentionné. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV) No. 3355/GR – HA et à la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV) No. 3355/GR – HA et la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Cependant ce document peut devenir un document public, auquel cas sa distribution ne sera pas limitée. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'Accord de Don No. 3355/GR – HA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Programme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'institution ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Programme.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Expert Consil & Ossnis Complables Agréés

Pétion-Ville, le 20 mai 2021

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

ÉTATS DES MONTANTS REÇUS ET DÉCAISSEMENTS EFFECTUÉS

(Exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique)

	Notes	Au 30 septembre 2020	Pour la période allant du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021	Au 31 mars 2021
Montants Reçus				
Financements	(Note 5)	\$ 3,941,821	\$ 637,179	\$ 4,579,000
Total des Montants Reçus		3,941,821	637,179	4,579,000
Décaissements Effectués				
Requête No 1 (Avance de fonds)	(Note 13)			
Requête No 2 (Justification des fonds avancés)		42,316	-	42,316
Requête No 3 (Justification des fonds avancés)		42,937	-	42,937
Requête No 4 (Avance de fonds)	(Note 13)	-	-	-
Requête No 5 (Justification des fonds avancés)		109,871	-	109,871
Requête No 6 (Justification des fonds avancés)		704,006	-	704,006
Requête No 7 (Justification des fonds avancés)		162,698	-	162,698
Requête No 8 (Avance de fonds)	(Note 13)	-	-	-
Requête No 9 (Justification des fonds avancés)	(Note 7)	1,566,949	-	1,566,949
Requête No 10 (Avance de fonds)	(Note 13)	-	-	-
Requête No 11	(Note 13)	-	-	-
Requête No 12 (Justification des fonds avancés)	(Note 7)	668,756	-	668,756
Requête No 13 (Justification des fonds avancés)	(Note 7)	515,735	-	515,735
Requête No 14 (Justification des fonds avancés)		-	-	-
Requête No 15 (Avance de fonds)	(Note 13)	-	-	-
Dépenses effectuées non encore soumises	(Note 6)	32,543	518,473	551,016
Total des Dépenses Effectuées		3,845,812	518,473	4,364,285
Excédent des Montants Reçus sur les Dépenses Effectuées		96,010	118,706	214,715
Encaisse, au début de l'exercice		-	98,369	-
Redressement de conversion de devises	(Notes 2, 7)	2,360	(4,897)	(2,537)
Encaisse, à la fin de l'exercice	(Note 3, 4)	\$ 98,369	<u>\$ 212,178</u>	<u>\$ 212,178</u>

Pierre Michel Joassaint Directeur Exécutif Mathilde Fédelaine Mardy Directeur Financier

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

ÉTATS DES INVESTISSESMENTS CUMULÉS

Au 31 mars 2021

(Exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique)

	Investissements cumulés au 30 septembre 2020	Investissements pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021	Investissements cumulés au 31 mars 2021
Composantes et Catégories d'Investissements			
1. Expansion de l'accès à l'Éducation			
1.1 Amélioration de l'accès à une infrastructure de qualité	\$ 3,845,812	\$ 518,473	\$ 4,364,285
TOTAL	\$ 3,845,812	<u>\$ 518,473</u>	\$ 4,364,285

Pierre Michel Joassaint
Directeur Exécutif

Mathilde Fédelaine Mardy
Directeur Financier

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE) DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

ACCORD DE FINANCEMENT NON REMBOURSABLE No. 3355/GR - HA

FINANCÉ PAR LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

ÉTATS FINANCIERS

Pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Description du Programme

Selon l'Accord de Financement non Remboursable No 3355/GR – HA, signé le 20 février 2015, entre la Banque Interaméricaine de Développement (BID), et la République d'Haïti, représentée par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), un don d'un montant de \$ 24 millions a été octroyé au Gouvernement Haïtien dans le cadre du Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH IV). L'objectif principal du projet est d'appuyer les trois (3) piliers suivants du Plan Opérationnel du Gouvernement Haïtien : (1) l'amélioration de l'accès à l'éducation (éducation préscolaire et fondamentale) ; (ii) l'amélioration de la qualité de l'éducation (avec une attention spéciale à la lecture, l'écriture et le calcul de base) et (iii) le renforcement institutionnel et des capacités de gouvernance du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Les composantes de l'opération sont énumérées ci-dessous:

Objectifs spécifiques par Composante

Composante 1 - Expansion de l'accès à l'éducation

Cette composante contribue à l'atteinte de l'objectif d'expansion de l'accès à l'éducation. Parmi les activités essentielles qui seront financées, peuvent être citées: (i) remplacement de maximum cinq (5) écoles publiques offrant un accès amélioré à l'éducation gratuite à 4, 100 élèves du préscolaire à la 9ème année, en deux vacations, et (ii) offre d'éducation gratuite à 31, 738 élèves d'écoles non publiques des deux premiers cycles de l'enseignement fondamental, promouvant ainsi l'accès et la rétention.

Sous composante 1.1 : Amélioration de l'accès à une infrastructure de qualité

Le MENFP, via l'UTE construira des écoles en tenant compte des leçons apprises dans le cadre d'opérations antérieures, dont : (i) planification améliorée des sites des écoles ; (ii)

utilisation de prototypes d'écoles standardisées et de nouvelles directives et normes pour les écoles ; (iii) utilisation de processus internationaux de passation de marchés la construction et la supervision ; et (iv) coordination améliorée entre agences du Gouvernement Haïtien. La sélection des projets de construction d'écoles ciblera le remplacement des quatorze (14) structures temporaires restantes construites après le séisme de 2010 (Accord de Financement non Remboursable No 2153/GR-HA). Cependant, au cas où les sites s'avèreraient inadéquats pour la construction d'une véritable école, les critères de sélection utilisés dans le cadre d'opérations antérieures seront appliqués pour la sélection des sites, y compris pour le remplacement d'écoles en mauvais état et pour des écoles dans des communautés ne disposant pas d'écoles publiques dans leur voisinage. Certaines ressources seront également utilisées pour fournir des espaces de bureau temporaires pour le personnel du MENFP pendant la reconstruction du nouvel édifice du MENFP dans le cadre de l'Accord de Financement Non Remboursable No 2863/GR-HA. Tout au plus, cinq (5) écoles seront reconstruites et complètement meublées en utilisant des ressources de la Banque.

Sous composante 1.2 : Ouvrir l'accès à l'éducation gratuite via le Programme d'Exonération de Scolarité

Cette composante contribuera à la subvention du paiement de la scolarité pour des élèves inclus au programme PEQH/MENFP inscrits en 1ère année, entre 2010 et 2012, jusqu'à la fin de leur éducation primaire (de la 1ère à la 6ème année). Le programme PEQH a été introduit en 2007, et paie US \$ 90 par enfant par année scolaire à 1, 140 écoles non publiques, au bénéfice de 262, 818 élèves. Des US \$ 90 par élèves, 77% (environ US \$ 69) sont réservés aux dépenses administratives, y compris les salaires des enseignants, et les 23% restants sont réservés à l'achat de manuels scolaires par les écoles. 31, 738 élèves bénéficieront de cette sous-composante.

Composante 2 - Amélioration de la qualité des services

Cette composante sera centrée sur la formation des maîtres pour l'enseignement primaire, sur l'accès aux services de Développement de la Petite Enfance (DPE) et sur la formation des maîtres et du personnel de la DPE.

Sous composante 2.1 : Formation en service des maîtres

Pour faire face aux problèmes du niveau de formation des maîtres, la composante appuiera le MENFP en (i) fournissant une assistance technique pour la tenue d'un registre national des enseignants monté dans le cadre de l'Accord de Financement non Remboursable No 2643/GR-HA; (ii) élaborant et mettant en place un processus de certification des Institutions existantes de formation d'instituteurs (IFI) pour une formation en service mieux structurée et mieux ciblée des enseignants de l'éducation primaire dans les secteurs public et non public; (iii) formulant puis exécutant un programme de formation de formateurs d'enseignants, y compris les inspecteurs d'écoles; (iv) appuyant la certification, la formation et le développement professionnel des enseignants de l'école fondamentale; (v) développant et appliquant un programme de mentorat pour accompagner les enseignants après leur formation, et pour les directeurs d'écoles, pour leur permettre d'offrir un leadership dans l'instruction à leurs écoles; (vi) offrant une assistance technique à la Direction de la Formation et du Perfectionnement

(DFP) du MENFP, pour qu'elle puisse efficacement remplir son rôle de régulateur du secteur en charge du développement et de l'application des normes pour les enseignants ; et (vii) évaluant le programme de formation des maîtres.

Sous composante 2.2 : Développement de la Petite Enfance (DPE)

Cette sous composante a pour objectif d'appuyer les efforts du MENFP de fournir des services de qualité dans les écoles, en ligne avec le nouveau programme de DPE. Des ressources du projet seront utilisées pour financer les activités suivantes : (i) développement d'un programme de formation pré-service au DPE ; (ii) élaboration d'un programme de formation ciblant les enseignants des institutions de formation, ainsi que les inspecteurs d'écoles ; (iii) pilotage du nouveau programme de DPE dans cent cinquante (150) salles de classes préscolaires dans des écoles publiques actuellement en construction, ciblant les élèves de quatre (4) à cinq (5) ans, y compris une formation en service pour des enseignants en salle de classe pour qu'ils puissent efficacement enseigner en utilisant le nouveau programme ; (iv) assistance technique au MENFP pour le suivi et l'évaluation du progrès des activités ci-dessus ; et (v) évaluation du nouveau programme de DPE.

Quant aux enfants de moins de quatre (4) ans qui grandissent dans des familles pauvres avec, en majorité, des parents analphabètes et dont les phases de développement sont très limitées, leur manque d'accès à des programmes de DPE de qualité implique un grand désavantage pour leur développement futur. Vu l'existence limitée de programmes publics de DPE, des ressources du projet appuieront le développement et le pilotage d'un programme d'éducation des parents, dans le cadre duquel des agents communautaires formés travailleront initialement avec cent (100) familles sur les méthodes de stimulation et d'interaction avec leurs enfants pour encourager leur développement et leur apprentissage futur.

Composante 3 - Renforcement Institutionnel/Gouvernance

Cette composante fournira une assistance technique au MENFP dans les domaines essentiels suivants: (i) Assistance technique pour la consultation de long terme « incorporée » pour appuyer les directions techniques du MENFP dans la planification et la réalisation d'activités liées à la composante II et à la gestion du Projet. Le 10 septembre 2014, le Ministère de l'Éducation Nationale de la Finlande a signé un Mémorandum d'Entente avec le MENFP confirmant son intérêt à fournir une expertise technique dans les domaines de la formation des maîtres, de la DPE, du développement des curriculums, des examens administrés aux élèves, et du développement de politiques. Il est prévu que le Ministère Finlandais mettra à disposition des conseillers seniors (détachés) pour travailler dans ces domaines. Des ressources du projet couvriront les frais de voyage et de logistique pour les experts finlandais ; et (ii) vu le manque constant d'informations actualisées et fiables sur le secteur de l'éducation, l'Association Internationale pour l'Évaluation des Acquis de l'Éducation (IEA) sera directement recrutée pour : (1) analyser les bases de données existantes sur les résultats obtenus aux examens nationaux pour créer des informations de ligne de base sur les acquis des élèves; (2) créer de nouveaux outils d'évaluation des compétences en lecture, écriture et calcul pour les premières années du fondamental. Spécifiquement, l'IEA aura à charge le développement de nouveaux instruments d'évaluation des compétences en lecture,

écriture et calcul, en français comme en créole, en 2ème année, et les compétences en lecture, écriture et mathématiques en 4ème année ; (3) piloter et évaluer les instruments d'évaluation ; et (4) fournir une assistance technique au MENFP pour les évaluations à venir et pour les institutionnaliser.

Composante 4 - Administration et Supervision du Projet

Cette composante financera: (i) les coûts administratifs de l'Unité de Coordination du Projet (UCP/MENFP) au sein du MENFP, y compris les honoraires du personnel technique et des comptables; (ii) le monitoring et l'évaluation; et (iii) les audits financiers. Pour relever certains défis confrontés dans le cadre d'opérations antérieures impliquant la communication et la coordination entre le MNEFP et les unités d'exécution existantes UTE, FAES, le MENFP a demandé que pour cette opération soit créée une UCP/MENFP interne pour diriger le processus global de planification et d'exécution du Projet, spécifiquement les composantes de renforcement institutionnel et d'amélioration de la qualité (Composantes 2 et 3). Le MENFP continuera à s'en remettre à l'UTE pour la construction des écoles (Sous composante 1.1) et à la cellule PEQH pour le programme d'exonération de scolarité (Sous composante 1.2).

MÉCANISMES DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le coût total du programme s'élève à vingt-quatre millions deux cent cinquante mille dollars (\$ 24, 250, 000). Un récapitulatif des coûts ventilés est présenté dans le tableau cidessous:

•	.77.	7	7 77	,
Hn	milliers	Ae.	dollars	américains

		Sources			
Composante	BID	Local	Total		
Composante1: Expansion de l'accès à l'Éducation	9,115.00	-	9,115.00		
1.1 Amélioration de l'accès à l'infrastructure	5,579.00	-	5,579.00		
1.2 Programme d'exonération de scolarité	3,536.00	ı	3,536.00		
Composante 2: Amélioration de la qualité des services	9,064.00	-	9,064.00		
2.1 Formation en service des maîtres	5,614.00	-	5,614.00		
2.2 Programme DPE	3,450.00	-	3,450.00		
Composante 3: Renforcement Institutionnel/Gouvernance	2,597.00	-	2,597.00		
3.1 Renforcement du MENFP	1,597.00	-	1,597.00		
3.2 Nouveaux outils d'évaluation pour premières années	1,000.00	ı	1,000.00		
Composante 4: Administration et Supervision du Projet	2,113.00	250.00	2,363.00		
4.1 Coordination du projet	1,743.00	250.00	1,993.00		
4.2 Révision intermédiaire et finale	120.00	ı	120.00		
4.3 Audit	250.00	-	250.00		
Imprévus	1,111.00	-	1,111.00		
Total	24,000.00	250.00	24,250.00		

Le projet restera ouvert aux Accords de Financement additionnels (co-financements) pendant sa phase d'exécution.

EXÉCUTION

Le projet sera exécuté par deux Organismes d'exécution: le MEF, qui agira par l'intermédiaire de l'UTE, et le MENFP, qui agira par l'intermédiaire de l'UCP/MENFP de PEQH. Le MEF, par l'intermédiaire de l'UTE, sera responsable de la construction des écoles (Sous composante 1.1). Le MENFP, par l'intermédiaire de PEQH sera responsable du programme d'exonération de scolarité (Sous composante 1.2) et par l'intermédiaire de l'UCP/MENFP, sera responsable de l'amélioration de la qualité de l'éducation et du renforcement institutionnel (Composantes 2 et 3). L'unité de Passation de Marchés (UPM) du MENFP sera responsable pour la passation de marchés pour toutes les composantes, sauf l'infrastructure. Tous les organismes d'exécution, et ses intermédiaires (l'UCP/MENFP, l'UTE/MEF et PEQH/MENFP), démontreront, à la satisfaction de la Banque, que chacune d'elles remplit les conditions appropriées pour exécuter ses tâches dans le cadre du projet.

La répartition du budget de financement de vingt-quatre millions dollars de la BID a été modifiée de concert entre la BID et le Ministère des Finances en juin 2017. En effet, une réallocation a été effectuée pour un montant de \$ 6, 300,000, transférés du budget de l'UCP du MENFP au budget de l'EPT du MENFP sur la composante 1.2 « Programme d'exonération de scolarité ».

Le 14 septembre 2017, la BID a approuvé une demande de réallocation budgétaire produite par le Ministère de l'Économie et des Finances afin de financer le programme de cantines scolaires. Ainsi, un transfert d'un montant de \$ 4, 200,000 a été effectué à partir des fonds de l'UCP en faveur de PEQH. Cette transaction a pris effet le 24 octobre 2017.

De plus, en date du 18 août 2020, un montant de \$ 1,000, 000 a été prélevé sur le budget de l'UTE/MEF, sur la composante Amélioration de l'accès à l'infrastructure, et transféré à la cellule « Pour une éducation de Qualité en Haïti » sur la composante Programme d'exonération de scolarité. Ainsi, au 31 mars 2021, l'allocation du budget se présente comme suit, par organisme d'exécution:

	UTE/MEF	UCP/MENFP	PEQH/MENFP	TOTAL
Composante 1. Expansion de l'accès à l'éducation	\$ 4,579,000	\$ -	\$ 14,726,062	\$ 19,305,062
1.1 Amélioration de l'accès à l'infrastructure	4,579,000	-	-	4,579,000
1.2 Programme d'exonération de scolarité	-	-	14,726,062	14,726,062
Composante 2. Amélioration de la qualité des services	-	984,685	-	984,685
2.1 Formation en service des maîtres	-	652,685	-	652,685
2.2 Programme de DPE	-	332,000	-	332,000
Composante 3. Renforcement Institutionnel/Gouvernance	-	2,214,913	-	2,214,913
3.1 Renforcement du MENFP	-	678,551	-	678,551
3.2 Nouveaux outils d'évaluation pour les 1ères années	-	1,536,362	-	1,536,362
Composante 4. Administration et Supervisiondu projet	-	1,185,340	310,000	1,495,340
4.1 Coordination du projet	-	1,125,340	120,000	1,245,340
4.2 Révision intermédiaire	-	-	190,000	190,000
4.3 Audit	-	60,000	-	60,000
TOTAL	\$ 4,579,000	\$ 4,384,938	\$ 15,036,062	\$ 24,000,000

Le présent rapport concerne uniquement les fonds gérés par l'UTE du MEF d'un montant de \$ 4, 579, 000. La date d'expiration des décaissements avait été fixée au 31 décembre 2020 et le présent rapport de fin de projet prend en compte une période de grâce de 3 mois terminant le 31 mars 2021.

Les activités mises en œuvre par l'UCP du MENFP ont pris fin au 30 septembre 2018.

Les fonds gérés par la Cellule PEQH du MENFP ont fait l'objet d'un rapport d'audit séparé au 31 mars 2021.

2. Principales Conventions Comptables

Base de présentation

Les états financiers et l'état des investissements cumulés ont été préparés sur une base de comptabilité de caisse conformément aux dispositions de l'accord de don et aux directives de la BID pour la présentation des rapports financiers. La comptabilité de caisse tient compte des transactions et opérations uniquement lorsque les fonds (et/ou l'équivalent des fonds) ont été reçus ou décaissés par l'entité, et non pas lorsqu'ils donnent lieu, augmentent ou créent des droits ou des obligations alors qu'aucun mouvement de fonds n'a eu lieu.

<u>Financements</u>

Les financements présentés aux états financiers sont constitués des paiements directs effectués par la BID sur un compte spécial domicilié à la Banque de la République d'Haïti (BRH). Pour la mise en œuvre des activités prévues, des transferts sont ensuite effectués par la BRH, du compte spécial à un compte en monnaie locale détenu à la BRH.

Engagements contractuels

Les engagements contractuels représentent les balances dues sur les contrats de travaux, biens et services. Ils sont présentés dans un rapport séparé à titre d'information.

Monnaies

Les livres sont tenus en dollars des États-Unis d'Amérique et les états financiers sont présentés en dollars américains. Les décaissements en gourdes sont convertis à leur valeur équivalente en dollars américains, selon le taux de change établi par la Banque de la République d'Haïti (BRH) aux différentes dates de transactions, qui a varié de Gourdes 63.9816 à 77.4320 durant la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021.

Le solde de l'encaisse en Gourdes est réévalué à chaque fin de mois au taux de la Banque de la République d'Haïti. Les redressements résultant de cette conversion sont comptabilisés à titre de gain ou perte de change. Au 31 mars 2021 le taux en vigueur était de Gourdes 79.8758 pour un (1) dollar américain.

<u>Impôts et taxes</u>

Les impôts et taxes applicables au Programme d'Appui au Plan et à la Réforme de l'Éducation en Haïti, exécuté par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sont constitués du reversement des taxes et impôts prélevés à la source sur les employés et des contrats de services signés avec les consultants locaux et/ ou internationaux.

3. Encaisse

Le solde du compte spécial au 31 mars 2021 et au 30 septembre 2020 se présente comme suit :

	A1	Au 31 mars 2021		Au 30 septembre 2020	
BRH - Dollars BRH - Gourdes	\$	188,204 23,974	\$	39,917 58,452	
Total		212,178	\$	98,369	

À noter que des chèques de direction totalisant un montant de HTG 4, 620,914 équivalant à US \$ 56,389 ont été émis au cours du mois d'avril 2021, mais sont gardés par l'UTE à la date d'émission de notre rapport, en attendant la restitution des travaux. Ces chèques se présentent comme suit :

			Taux de		
Ch No.	Bénéficiaire	Montant	change	Do	ollars US
83347	GB Design et Construction	HTG 1,368,455	81.8144	\$	16,726
83348	GB Design et Construction	1,368,455	81.8144		16,726
83386	INFP / CPFP-C	1,828,149	82.1508		22,254
83360	Trésor Public	55,855	81.8144		683
		HTG 4,620,914		\$	56,389

4. Réconciliation des mouvements sur les comptes désignés au 31 mars 2021

Les soldes des comptes désignés au 31 mars 2021 se résument comme suit:

Soldes des comptes désignés au 31 mars 2021	\$ 212,178
Redressement de conversion de devises	 (4,897)
Excédent des montants reçus sur les montants décaissés	217,075
Dépenses totales de la période auditée	 (518,473)
Fonds disponibles sur les comptes spéciaux	735,548
Avances reçues durant la période auditée	 637,179
Solde des comptes désignés au 30 septembre 2020	\$ 98,369

5. Financements BID

Au 31 mars 2021, la BID a décaissé 100% de sa contribution au Programme. Les contributions décaissées se présentent comme suit :

Total	\$ 4,579,000
Requête No $15-25$ septembre 2020 (Avance de fonds)	 637,179
Requête No 10 – 14 janvier 2019 (Avance de fonds)	1,141,821
Requête No 8 – 27 mars 2018 (Avance de fonds)	1,500,000
Requête No 4 – 18 avril 2016 (Avance de fonds)	1,200,000
Requête No 1 – 20 août 2015 (Avance de fonds)	\$ 100,000

6. Dépenses effectuées non encore soumises

Au 30 septembre 2020, les dépenses effectuées non encore soumises à la BID dans le cadre du programme, totalisaient un montant de \$ 32,543.

Durant la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021, des dépenses totalisant un montant de \$ 518, 473 ont été encourues, ramenant ainsi les dépenses effectuées non encore soumises au 31 mars 2021 à un montant de \$ 551, 016 se présentant comme suit :

Dépenses effectuées non encore soumises au 31 mars 2021	\$ 551,016
Dépenses de la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021	 518,473
Dépenses non encore soumises au 30 septembre 2020	\$ 32,543

Ces dépenses seront soumises à la requête No 16, en préparation à la date de notre rapport d'audit.

7. Avances en Attente de Justification

Au 30 septembre 2020, le solde des avances en attente de justification totalisait un montant de \$ 1, 315, 228. Ce montant a été ramené à \$ 765, 731 au 31 mars 2021 :

Solde des avances à justifier au 30 septembre 2020	\$	1,315,228
Avances de fonds enregistrées au cours de l'exercice (Requête No 15)		637,179
Avances disponibles		1,952,407
Requêtes de justification soumises durant la période auditée		
Requête de justification No 12		(670,930)
Requête de justification No 13		(515,745)
	_	(1,186,676)
Solde des avances à justifier au 31 mars 2021	<u>\$</u>	765,731
Avance en attente de justification présentée à l'OPS	\$	765,731

Le solde des avances en attente de justification au 31 mars 2021 est ainsi constitué :

Total	\$ 765,731
Redressement cumulé de conversion de devises (Note 8)	 2,537
Dépenses effectuées non encore soumises à la BID (Note 6)	551,016
Banque (Note 3, 4)	\$ 212,178

Il faut noter que les dépenses récusées sur la requête No 9 ont été intégrées aux requêtes Nos 12 et 13 et acceptées par la Banque :

		Dépenses soumises		Dépenses Acceptées	Dépenses Récusées
Requête No 9	\$	1,566,949	\$	1,564,765	\$ 2,184
Requête No 12		668,756		670,930	(2,174)
Requête No 13	No 13 51		515,735 515,74		 (10)
	<u>\$</u>	2,751,440	\$	2,751,440	\$

8. Redressement de conversion de devises au 31 mars 2021

Redressement de conversion de devises au 30 septembre 2020	\$	(2,360)
Redressement de conversion de devises de la période auditée		4,897
Redressement de conversion de devises au 31 mars 2021	\$	2,537
Redressement cumulé de conversion de devises au 30 septembre 2020		\$ 2,360
10/31/2020 Comptabilisation de change du compte111268832 d'octobre	2,708	

Au 31 mars 2021, le redressement de conversion de devises est ainsi constitué :

Redresser	ment cumulé de conversion de devises au 31 mars 2021	\$	(2,537)
	Redressement de conversion de devises de la période	_	(4,897)
3/31/2021	Comptabilisation de change du compte111268832 de mars 2 (1,55	i9)	
2/28/2021	Comptabilisation de change du compte111268832 de février (1,84	l9)	
1/31/2021	Comptabilisation de change du compte111268832 de janvier (18	38)	
12/31/2020	Comptabilisation de change du compte111268832 de décem (1,86	58)	
11/30/2020	Comptabilisation de change du compte111268832 de novem (2,14	l 1)	
10/31/2020	Comptabilisation de change du comptet 11208832 d'octobre 2,76	10	

9. Suivi de la numérotation de requêtes au niveau de l'OPS «Operational and Financial Executive Summary » de la BID

Le suivi de la numérotation des requêtes, selon l'OPS, indique que les requêtes Nos. 4, 8, 10, et 15 sont des avances de fonds, par conséquent, elles n'impactent pas les sorties de fonds au niveau de l'État des Montants Reçus et Décaissements Effectués. La requête No 11 ne figure pas au niveau de l'OPS.

10. État des Soldes Budgétaires

L'État des Soldes Budgétaires est présenté à l'Annexe I.

11. Réconciliation par Catégories d'Investissement entre les Registres du Programme et l'OPS de la BID

La réconciliation d l'OPS le tableau d'Investissements est présentée à l'Annexe II.

12. Engagements

Au 31 mars 2021, le solde des engagements contractés dans le cadre du Programme s'élève à un montant de \$ 57, 167 dont les détails sont présentés à l'Annexe III.

13. Acquisition de matériels et équipements

Des matériels et équipements d'un montant total de \$ 185,041 ont été acquis par l'UTE durant la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021 avec l'approbation de la BID. Ces matériels et équipements dont la liste est présentée à l'annexe IV, seront utilisés par d'autres programmes financés par la BID et gérés par l'UTE.

14. Suivi de la numérotation des requêtes

Les requêtes No 1, 4, 8 et 10 sont des avances de fonds et n'impactent pas les dépenses effectuées par le projet au 31 mars 2020. La requête No 11 n'est pas retracée à l'OPS de la BID.

15. Évènements subséquents

En préparant les états financiers, la Direction De l'UTE a examiné tous les évènements connus qui ont pris place entre le 31mars 2021 et le 20 mai 2021, date à laquelle les états financiers et les notes complémentaires ont été émis, et a constaté les faits suivants :

- Les dépenses non encore soumises au 31 mars 2021 d'un montant de \$ 551, 016 seront soumises à la requête No 16, en préparation au 20 mai 2021.
- À la clôture du Programme, les fonds non utilisés doivent être retournés à la BID. Le montant à rembourser à la BID se présente comme suit :

Solde des avances non encore justifiées	\$	765,731
Dépenses non encore soumises au 31 mars 2021		(551,016)
Remboursement du montant en banque		(212,178)
Redressement cumulé de conversion de devises (1)	<u>\$</u>	2,537

⁽¹⁾ Le redressement cumulé de conversion de devises n'est pas remboursable.

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

TABLEAU DES SOLDES BUDGÉTAIRES

Au 31 mars 2021

(Exprimé en dollars des États-Unis d'Amérique)

	Budget d'Investissements	Investissements cumulés au 31 mars 2021	Soldes Budgétaires
Composantes et Catégories d'Investissements 1. Expansion de l'accès à l'Éducation			
1.1 Amélioration de l'accès à une infrastructure de qualité	\$ 4,579,000	\$ 4,364,285	<u>\$ 214,715</u>
TOTAL	\$ 4,579,000	\$ 4,364,285	<u>\$ 214,715</u>

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

RÉCONCILIATION DES REGISTRES COMPTABLES AVEC LE LMS

Au 31 mars 2021

(Exprimée en dollars des États-Unis d'Amérique)

	BUDGET BID 3355	DÉPENSES ACCEPTÉES AU TITRE JUSTIFICATION D'AVANCE	DÉPENSES NON ENCORE SOUMISES AU 31 MARS 2021	DÉPENSES TOTALES	DÉPENSES CUMULÉES PRÉSENTÉES AU LMS	DIFFÉRENCES
Composantes et Catégories d'Investissements 1. Expansion de l'accès à l'éducation TOTAL	\$ 4,579,000 \$ 4,579,000			4,364,285 \$ 4,364,285		\$ 551,016 \$ 551,017 (1)

⁽¹⁾ Ce montant est constitué des dépenses effectuées non encore soumises à la BID au 31 mars 2021. (Voir Note 6)

GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

TABLEAU DES ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2021

(Exprimé en dollars des États-Unis d'Amérique)

1.1	Amélioration de l'accès à une infrastructure de qualité	Numéro du marché	Entrepreneur/Prestataire	Montant Engagés	Montants Decaissés	Solde des Engagements
	Construction de 5 écoles publiques dans le département de l'Ouest	AOI-CT-MEF-200	GB Design et Construction	749,370	714,597	34,772
	Fourniture et installation d'équipements et de mobiliers pour les Écoles Nationales de Cabaret et Descloches	CP-BS-MEF-163	Centre Polyvalent de Formation Professionnelle de Carrefour	220,453	198,059	22,394
	TOTAL			\$ 969,822	\$ 912,656	<u>\$ 57,167</u>

PROGRAMME D'APPUI AU PLAN ET À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION EN HAITI (APREH IV) GÉRÉ PAR L'UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION (UTE)

DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

DON DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

No. 3355/GR - HA

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

Au 31 mars 2021

(Exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique)

	Au 30 septembre 2020		du 1 ^{er} o	période allant ctobre 2020 au mars 2021	Au 31	mars 2021
Mobiliers et Matériels de Bureau	\$	1,994	\$	14,805	\$	16,799
Équipements Informatiques		38		5,706		5,744
Matériels de Communication		-		1,965		1,965
Véhicules		-		117,000		117,000
Matériels Électriques		<u>-</u>		45,565		45,565
TOTAL	\$	2,032	\$	185,041	\$	187,073